



Le retour de la berce du Caucase

L'approche de l'été signifie pour la Cellule de Coordination du CR Lesse la reprise de la gestion de la berce du Caucase. Ces dernières semaines, la cellule de coordination, armée de bûches et protégée de la sève photo-sensibilisante par un casque et une combinaison imperméable, a géré des berces du Caucase en les coupant sous le collet à Tellin, Vignée, Custinne, Libramont, Smuid, Nassogne et Rochefort ! Ce travail de longue haleine, qui dure depuis 2011, commence à porter ses fruits ! La présence de la berce du Caucase semble en effet en nette diminution sur le territoire du sous bassin...



De votre côté, si vous croisez l'une ou l'autre berce du Caucase, ne les arrachez pas vous-même (la sève peut provoquer de graves brûlures), mais signalez-nous leur présence ! Nous les traiterons ou les ferons traiter...

Comment reconnaître la berce du Caucase ?

Semblable à la berce commune, la berce du Caucase a néanmoins des caractéristiques bien spécifiques : taille comprise entre 1,5m et 4m de haut, fleurs blanches en ombelles à plus de 50 rayons, tige robuste d'un diamètre de 4 à 10 cm. Pour plus de détails rendez-vous sur : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/la-berce-du-caucase.html?IDC=5998>

Le retour de la binette



Depuis le 1er juin, il est interdit d'utiliser des pesticides dans les espaces publics. Les communes ne peuvent plus pulvériser de produit phyto pour désherber (NB : le vinaigre ou le sel ne sont pas autorisés non plus). Il va falloir changer notre regard sur les herbes folles car certains endroits seront entretenus moins intensément qu'auparavant.

Les citoyens sont également concernés puisqu'ils ne peuvent plus (et ce depuis déjà 2014) utiliser d'herbicide pour entretenir leur trottoir ou leur allée de garage. Pour trouver des méthodes alternatives et des idées pour gérer naturellement, consultez le site : www.adalia.be.



Moins de pesticides, c'est aussi un plus pour notre santé et celle des ouvriers communaux, moins d'impact sur l'eau et le sol.



Clôture de berge



Afin de limiter la pollution aux nitrates de nos cours d'eau, de préserver les berges et d'éviter le colmatage du lit des ruisseaux (préjudiciable à la vie aquatique), la Wallonie a pris des mesures pour que les agriculteurs empêchent l'accès du bétail au cours d'eau. Dans ce but, d'ici 2023, tous les cours d'eau classés devront être clôturés. C'est désormais le cas pour le ruisseau du Pré des Sarts (commune de Paliseul) qui ne sera plus piétiné.



JEUX D'EAU !

Pour le plaisir et parce que ce sont bientôt les vacances d'été, voici quelques rébus ayant, bien entendu, l'eau pour thématique. Ceux-ci ont été concoctés par Pierre Claessens, qui a effectué avec nous son stage de fin de formation ECOCOM*. Ah oui, les bonnes réponses seront données dans le prochain courrier de la Lesse ! A vous de jouer !

- Mon premier est une note de musique
- Mon second est une note de musique/condition
- Mon dernier indique la négation
- Mon tout sert à limiter l'érosion des sols en freinant les ruissellements.

1

- Mon premier n'est pas micro
- Mon second est un chiffre
- Mon troisième est un adjectif de couleur « nature »
- Mon dernier est un pantalon gaulois
- Mon tout est un indicateur du niveau de pollution de l'eau

2

- Mon premier est un cube
- Mon deuxième est le contraire de non
- Mon troisième est un article
- Mon dernier ne se demande pas à une dame
- Mon tout est une étape d'épuration des eaux

3

**Donnée à Liège par le CERES, la formation ECOCOM a comme objectif la remise à l'emploi par l'appropriation des outils de communication et des contenus spécifiques relatifs à la promotion de l'environnement dans une perspective de développement durable.*

Plus d'infos sur : <http://ecocom.ulg.ac.be/>



A vos agendas !

Le dimanche 30 juin de 11h à 17h :

« Trésors au fil de l'eau » à la carrière de Resteigne. Nombreuses animations à l'occasion des 20 ans du PCDN de Tellin, rassemblement de géocacheurs et initiation au géocaching pour tous. Le CR Lesse sera présent avec une animation sur la vie des mares. Infos : Office du Tourisme de Tellin : 084/36.60.07 ou 0496/56. 66.80, résumé des infos sur notre site internet. **Activités gratuites.**

Le vendredi 28 juin de 9h30 à 12h :

Séance d'information sur la gestion des renouées asiatiques. Quelle technique adopter? Organisation : Contrat de rivière Ourthe. Lieu : rue de la Laiterie, 5 à 6941 Tohogne. Inscription souhaitée pour le 21 juin au 086/21.08.44 ou par mail : cr.outhe@skynet.be